

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 janvier 2022

Absents excusés : Laurence-Isabelle LOUYS (pouvoir à Paul RUCHET), Donatienne SARRON (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Maryline BORDY

Absents non excusés : Vicky ESTUR et Christine PUGIN.

Secrétaire de séance : Marc FAIVRE.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h30.

Le Maire présente ses bons vœux à l'ensemble des conseillers municipaux, souhaitant un retour rapide à la normale au niveau sanitaire.

I – Approbation du compte-rendu du 6 décembre 2021 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Départ dossiers vers CCPHD

1) Permis de construire

SCI de la Croix de Pierre	rue des Ruchottes	Agrandissement bâtiment industriel
BEPOIX Marcel	rue de Bermotte	Deux maisons jumelées
BEPOIX Maxime	rue de Bermotte	Maison d'habitation
BEPOIX Alison	rue de Bermotte	Maison d'habitation
Gaec des Trois Etangs	Les Crignouliers	Extension bâtiment agricole

2) Déclaration préalable

SNC Le Champ de Foire	30 rue Cusenier	Clôture
RICHARD David	5 rue de l'Eglise	Remplacement fenêtres
MAZO Jérôme	10 rue des Frênes	Piscine

B- Retour dossiers CCPHD

1) Permis d'aménager

SCI Terre Neuve	1 chemin des Planches	Modificatif permis d'aménager	Accordé
-----------------	-----------------------	-------------------------------	----------------

2) Permis de construire

BOUQUET Mathieu	9 rue de Vevant	Création étage et extension	Accordé
FEKRA Samir	rue du Champ de Foire	Maison d'habitation	Accordé

3) Déclarations préalables

Syndicat Mixte THD	rue du Champ de Foire	Shelter	Accordé
NRGIE Conseil	5 rue des Granges	Panneaux photovoltaïques	Accordé
RICHARD David	5 rue de l'Eglise	Remplacement fenêtres	Accordé

C- Retour dossiers CCPHD

La commission Urbanisme, informe que des contrôles aléatoires seront appliqués à posteriori sur les permis de construire et déclarations préalables accordés depuis 2020 afin de contrôler que les travaux effectués par les pétitionnaires correspondent à leur demande initiale déposée en mairie.

III – Renouvellement des baux ruraux

Différents baux ruraux vont arriver à terme en 2022.

Proposition de les renouveler avec les fermiers.

IDENTITÉ	SURFACE	PRIX FERMAGE	OBSERVATIONS
Syndicat la Pastorale	124 ha 36 a 30 ca	16 549,74 €	Fin du bail 30 juin 2022 Renouvellement au 1 ^{er} juillet 2022 pour une durée de 9 ans
Syndicat la Pastorale	21 ha 90 a 19 ca	2 324,55 €	Location précaire annuelle
VIENNET Mickaël	5 ha 68 a 90 ca	884,50 €	Fin du bail 30 juin 2022 Renouvellement au 1 ^{er} juillet 2022 pour une durée de 9 ans
Gaec BEURTHERET	10 ha 92 a	1 392,92 €	Fin du bail 30 juin 2022 Renouvellement au 1 ^{er} juillet 2022 pour une durée de 9 ans
BLANCHARD Daniel	7 ha 50 a	915,50 €	Fin du bail 30 juin 2022 Renouvellement au 1 ^{er} juillet 2022 pour une durée de 9 ans
EARL CATTET Benoît	0 ha 75 a	83,24 €	Fin du bail 30 juin 2022 Renouvellement au 1 ^{er} juillet 2022 pour une durée de 9 ans
BEPOIX Marcel	4 ha 59 a 12 ca	935,59 €	Location précaire annuelle
SANCEY-RICHARD Patrice	1 ha 60 a	222,72 €	Location précaire annuelle

A l'unanimité, le Conseil municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer les baux.

IV – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022

A l'unanimité, le Conseil municipal décide la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2021.

V – OPSA : demande de subvention

En accord avec les services du Département, il est étudié l'installation de feux « récompense » dans la rue d'Ornans afin de limiter la vitesse.

Jean-Pierre COURBET estime ce système inutile : les automobilistes ne respectant pas le code de la route ne réduiront pas leur vitesse. De ce fait, certains ne s'arrêteront pas à un feu rouge qui a un rôle pédagogique et non de répression. Monsieur le Maire explique que d'autres alternatives ont été abordées mais que la route est départementale ; ce sont donc les services du Département qui apportent leur expertise.

Proposition de déposer une demande de subvention au titre des amendes de police pour installation de feux comportementaux dans la rue d'Ornans.

Montant des travaux : 24 133.85 € HT dont 6 033.00 € (25 %) subventionnés par le Département.

Le Conseil municipal autorise le Maire par voix 19 « pour », 0 voix « contre » et 1 abstention (Jean-Pierre COURBET) à monter le dossier de subvention.

VI – Ligne Très Haut Débit : convention avec le SMIX

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention pour l'installation d'un boîtier fibre optique dans le collectif situé au 36 Grande Rue à ETALANS.

VII – Autorisation d'ester en justice

Affaire LEROY Julie contre la commune : à l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à porter l'affaire en justice.

VIII – Personnel : modification de poste

Suite au départ en retraite de Bernadette Mesnier le 1^{er} mars 2022, il est proposé de supprimer le poste d'adjoint technique territorial d'une durée de 35 heures par semaine. Le poste actuel a fait l'objet d'un aménagement mais n'est pas adapté pour le cumul des emplois accompagnateur de bus et ménage.

A la place, il est donc proposé de créer deux postes :

- 1 poste contractuel d'accompagnateur de bus pour 16 heures par semaine
- 1 poste fonctionnaire d'agent de service polyvalent (ménage principalement) pour 17 heures par semaine

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la modification du poste.

IX – Autorisation de signature d'une convention d'exploitation groupée de bois

Proposition de signer une convention avec l'ONF pour mise en œuvre d'une opération d'exploitation groupée.

Prévision des ventes :

	ETALANS	CHARBONNIERES
Recettes prévisionnelles	21 386.50 €	3 927.00 €
Frais de recouvrement et de reversement	213.90 €	39.27 €
Charges d'exploitation prévisionnelles	13 059.80 €	3 010.70 €
Recette nette prévisionnelle	8 112.80 €	877.03 €

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer les deux conventions avec l'ONF pour mise en œuvre d'une opération d'exploitation groupée.

X – Voiture électrique de service

Il est proposé d'acquérir une voiture électrique de service qui sera utilisée par la personne qui s'occupera d'accompagner les enfants dans le bus. Actuellement, l'employée doit laisser son véhicule au départ du bus (Charbonnières les Sapins le matin et Fallerans le midi) mais se retrouve sans moyen de locomotion en journée.

Présentation d'un comparatif entre une RENAULT Twingo et une DACIA Spring.

A la majorité des conseillers, par 11 voix « pour » la DACIA et 9 voix « pour » la RENAULT, il est décidé d'acquérir la DACIA Spring en location longue durée (4 025 € le premier mois puis 214 € pendant 59 mois).

XI – Choix option loyer tiers-lieu

La maison « Grand » sera prochainement acquise par l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui le louera au tiers-lieu.

2 options sont proposées :

- Option 1 : loyer sur 10 ans maximum pour un montant de 325 €/mois
- Option 2 : loyer sur 18 ans minimum pour un montant de 180 €/mois (Avantage : frais du bail notarié réduit de 1 800 € pour l'association).

Dans les 2 cas, le montant global des loyers se monte à 39 000 € et est remboursé par l'EPF à la commune lors de la rétrocession. Cette somme correspond aux frais de portage versés par la commune à l'EPF, ce qui engendre une opération blanche pour la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal opte pour l'option 1.

XII - Questions et informations diverses

➤ Ecole : Monsieur le Maire remercie la Directrice et le personnel enseignant pour leur gestion de la crise sanitaire. Actuellement 4 classes ont dû fermer en raison du Covid.

➤ AMO Périscolaire :

Trois scénarios sont à l'étude : création d'un nouveau bâtiment, adaptation/extension de l'espace Douge, adaptation/extension de l'espace socio-culturel.

Pour mener une réflexion, un comité de pilotage sera créé, composé de 2 membres de « Familles Rurales », 2 parents d'enfants utilisateurs du service, la Directrice d'école, de conseillers municipaux ainsi que le Département.

Le choix du scénario retenu sera connu d'ici 4 mois.

➤ Travaux rue de la Préhistoire : une sollicitation a été faite auprès de Monsieur Delrieu, Sous-Préfet de Pontarlier afin de connaître l'avancement du dossier. Cependant, sans élément nouveau, le dossier en est au même point.

Le Maire explique que tant qu'un soutien financier ferme ne sera notifié, aucun travaux ne sera entrepris. C'est pourquoi, une réunion sera provoquée avec les services de l'Etat, de la Communauté de Communes, le Dino-Zoo ...

➤ Etude menée pour l'extension du bâtiment se trouvant derrière le hangar communal. Une partie sera mise à disposition du SDIS. En contrepartie, la commune récupère le garage et la salle de réunion occupés par le SDIS.

➤ Courrier Gros Lambert : Demande de mise en conformité du réseau d'eaux pluviales de la rue des Acots.

Sa demande datant de 24 ans, Monsieur Gros Lambert s'estime en contrepartie le droit de s'affranchir de déposer une déclaration de travaux pour la création d'un local de 16 m².

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de la rue des Acots sont en cours d'étude et démarreront très prochainement.

➤ Deux agents sont employés à temps plein au service technique, ainsi qu'un employé mis à disposition par l'ESAT 3 jours sur 5. Ils disposent d'un camion-benne et de deux tracteurs. Il est proposé d'acquérir un véhicule utilitaire pour des questions d'organisation.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le devis pour l'achat d'un Citroën Berlingo d'occasion d'un montant de 6 500.00 € HT.

➤ Déclitic : un poulailler d'une superficie de 100 m² sera installé près du jardin partagé. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

➤ Le repas de l'Age d'Or n'ayant pu avoir lieu au vu des conditions sanitaires, des bons ont été distribués à toutes les personnes de plus de 70 ans. Cette action a été fortement appréciée.

➤ « Etalans Pétanque » est une nouvelle association qui a vu le jour le 15 décembre 2021. Les pétanqueurs auront la joie de se retrouver du 2 avril au 15 septembre à la maison des jeunes (espace Douge).

➤ Prochaine réunion de Conseil : le jeudi 10 février 2022

Le Maire
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance
Marc FAIVRE